



COMMUNE DE LA BERNARDIERE

AVIS DU MAIRE AUX HABITANTS CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu à la mairie le jeudi 14 mars 2024 à 20h.

A La Bernardière, le 27 février 2024.



Le Maire,
Claude DURAND
Durand
Date de signature : 27/02/2024
Qualité : Maire de La Bernardière

ORDRE DU JOUR

I. DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

II. FINANCES/COMMANDE PUBLIQUE

1. Vote des comptes financiers uniques 2023 *du budget général*
2. Vote des comptes financiers uniques 2023 *du budget PIC*
3. Vote des comptes financiers uniques 2023 *du budget Le Verger*
4. Vote des comptes financiers uniques 2023 *du budget les Hauts de la Prairie*
5. Vote des comptes financiers uniques 2023 *du budget impasse du Pas Clissonnais*
6. Vote des comptes financiers uniques 2023 *du budget les Hauts du Pas Clissonnais*
7. Affectation des résultats 2023
8. Participation du budget principal au CCAS de la commune de la Bernardière
9. Versement d'une subvention du budget général au budget patrimoine immobilier commercial
10. Fixation des taux d'imposition 2024
11. Vote du budget primitif 2024 - *14300-budget général*
12. Vote du budget primitif 2024 - *14302- budget PIC*
13. Vote du budget primitif 2024 - *14303-budget le verger*
14. Vote du budget primitif 2024 - *14304-budget les hauts de la prairie*
15. Vote du budget primitif 2024 - *14305-budget impasse du Pas Clissonnais*
16. Vote du budget primitif 2024 - *14306-budget les Hauts du Pas Clissonnais*

III. MOYENS GENERAUX

17. Convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents



COMMUNE DE LA BERNARDIERE
M Claude DURAND, Maire
aux membres du conseil municipal

OBJET : convocation au conseil municipal du jeudi 14 mars 2024

Madame, Monsieur, chère (ou cher) collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira à la mairie, le jeudi 14 mars 2024 à 20h00.

Je vous prie de participer à cette séance dont l'ordre du jour est le suivant :

I. DECISIONS DU MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

II. FINANCES/COMMANDE PUBLIQUE

1. Vote des comptes financiers uniques 2023 *du budget général*
2. Vote des comptes financiers uniques 2023 *du budget PIC*
3. Vote des comptes financiers uniques 2023 *du budget Le Verger*
4. Vote des comptes financiers uniques 2023 *du budget les Hauts de la Prairie*
5. Vote des comptes financiers uniques 2023 *du budget impasse du Pas Clissonnais*
6. Vote des comptes financiers uniques 2023 *du budget les Hauts du Pas Clissonnais*
7. Affectation des résultats 2023
8. Participation du budget principal au CCAS de la commune de la Bernardière
9. Versement d'une subvention du budget général au budget patrimoine immobilier commercial
10. Fixation des taux d'imposition 2024
11. Vote du budget primitif 2024 - *14300-budget général*
12. Vote du budget primitif 2024 - *14302- budget PIC*
13. Vote du budget primitif 2024 - *14303-budget le verger*
14. Vote du budget primitif 2024 - *14304-budget les hauts de la prairie*
15. Vote du budget primitif 2024 - *14305-budget impasse du Pas Clissonnais*
16. Vote du budget primitif 2024 - *14306-budget les Hauts du Pas Clissonnais*

III. MOYENS GENERAUX

17. Convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents

A La Bernardière, le 27 février 2024

Le Maire,
Claude DURAND
Signé électroniquement par : Claude
Durand
Date de signature : 27/02/2024
Qualité : Maire de La Bernardière

Page 1 sur 1